
Procès-verbal de l'inauguration du temple de la Raison de la commune de Ploërmel, lors de la séance du 11 ventôse an II (1er mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Procès-verbal de l'inauguration du temple de la Raison de la commune de Ploërmel, lors de la séance du 11 ventôse an II (1er mars 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 604-605;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32868_t1_0604_0000_2

Fichier pdf généré le 15/05/2023

travaux. Restez à votre poste jusqu'à la paix. Vous avez sauvé la Patrie, vous avez assuré la République une et indivisible; achevez votre ouvrage. Comptez sur notre zèle, sur nos sentiments. Vive la République une et indivisible! Vive la Montagne! »

ROBERT (*maire*), WOIRDYE (*agent nat. épuré*),
MAILLOT, BRÉDIN, LEPAPYRE,
PERRET-TREGADORET, DEPORTAT, AMAR, HOUER,
REYNAUD (*secrét.*), TELLIER,
BROBANT (*off. mun.*).

(*Applaudissements.*)

[*P.V. de l'inauguration du Temple de la Raison, 6 pluiv. II*]

Nous, maire, officiers municipaux de la commune de Ploërmel, rapportons que ce jour 6^e pluviôse, l'an 2^e de la République française, une et indivisible, après nous être rendus à la Maison commune de Ploërmel, aux quatre heures de l'après-midi, attendu l'arrivée de trois cents hommes qui a nécessité le changement de l'heure, fixée aux deux heures pour célébrer le jour décadaire et procéder à la dédicace de la ci-devant église de cette commune, en temple de la Raison, aux fins d'arrêté, du Conseil général de la même commune, et vœu énoncé par les citoyens de l'assemblée, tenu le 8 de ce mois, nous nous sommes transportés à la même ci-devant église, après invitation faite, par la voie de publication, aux citoyens de s'y rendre et de manifester leur attachement à la République une et indivisible, leur haine contre les tyrans, le fanatisme et l'imposture. On était rendu. Le citoyen maire est monté dans la ci-devant chaire, et a prononcé un discours relatif à la cérémonie du jour, et à l'inauguration du temple de la Raison, dont l'insertion au présent, après de vifs applaudissements, a été arrêtée et portée comme suit :

Chers concitoyens, frères et amis,

Trop longtemps l'erreur et le fanatisme enchaînèrent nos opinions, égarent nos cœurs, entravèrent notre liberté, cédant enfin aux lumières de la philosophie, aux traits de l'instruction, à l'élan sublime du patriotisme, l'aimable vérité écrasant tous les préjugés, écrasant le fanatisme et la superstition, porte devant nous son flambeau. Il nous éclaire. Le voile de l'erreur se déchire, nous voyons la Raison jouir de son triomphe, et nous offrir son empire.

Oui, Citoyens, les jours de l'erreur et des préjugés sont passés, peut-être est-il encore parmi nous des citoyens timides gouvernés par les préjugés dirigés par le fanatisme, aveuglés par la superstition, regrettant des cérémonies fastidieuses, et persuadant que l'Être suprême en est offensé, ô Raison pénètre leur âme, montre leur la vérité.

Quoi n'ont-ils pas vu les malheureux effets d'un culte mal entendu, à la vérité pure dans son principe, juge dans sa morale charitable, dans sa pratique, mais dénaturé par la cupidité, dégradé par l'ambition, détruit par la vanité et l'égoïsme et devenu effrayant et intolérable par le fanatisme et la superstition, n'ont-ils pas vu, dis-je les malheurs de tous les siècles dans l'esprit de domination, d'asservissement et d'intrigues de

ceux qui se disaient les successeurs des apôtres, les arbitres de nos destinées futures.

Ouvrons l'histoire, nous y verrons à chaque trait, et dans chaque siècle qu'au nom d'un Dieu de paix et de bienfaisance pour tous, les hommes furent armés les uns contre les autres, partout le sang humain fut répandu, nous y verrons les horreurs d'une St Barthélémy, les massacres du Sevens et de nos jours, je frémis d'y penser, la faux de la guerre civile a lancé parmi nous le sang de nos frères et le carnage de la Vendée, et c'est au nom de la divinité que les traitres voudraient nous égorger, qu'ils voudraient nous persuader qu'il faut pour acquérir le ciel servir leurs passions, seconder leurs intérêts, soutenir leur vengeance! Et nous aurions la foiblesse d'être les satellites de leur tyrannie, plus cruelle que celle des despotes? Non, Citoyens, la raison nous éclaire!

Si ces traits effrayants ne suffisoient pas pour prémunir contre des préjugés trop invétérés, des erreurs trop profondément gravées, entrons un instant dans la carrière de la Révolution, voyons-la dès son berceau. Il existait alors un haut et un bas clergé (quel contraste pour des successeurs de pauvres pêcheurs qui les premiers établirent notre doctrine). Les uns nés dans ce qu'on appelait les Grands possédaient des revenus immenses, étalaient un luxe scandaleux, coulaient dans la mollesse, l'oïveté et l'égoïsme, pour ne rien dire de plus, des jours inutiles à leurs concitoyens dont ils étaient les vampires, les autres dans une classe plus rapprochée de la Raison, s'ils se trouvaient parmi eux des hommes bienfaisants, et vraiment pénétrés des sentiments d'humanité, et de la doctrine évangélique, combien n'en voit-on pas qui dirigeraient les affaires politiques, qui troublent la bonne harmonie des ménages, qui abusoient de leur état, qui enfin oublièrent qu'ils étaient hommes, et, par devoir les apôtres de la bienfaisance et de la vérité.

Les abus du haut et du bas clergé étaient, il faut l'avouer, à leur comble. Pénétrée de cette vérité, pénétrée de ce contraste frappant et intolérable, l'Assemblée nationale d'abord frappa la première classe, aux applaudissements de la dernière, nous voyons ceux-ci seconder le zèle patriotique de leurs concitoyens, les exciter, porter leurs sentiments et leurs soins vers la Révolution, alors nous étions tous unis par gradation, la même assemblée frappa les ci-devant nobles, puis voulut réformer les abus de ce qu'on appelait bas clergé, à l'instant le démon de l'intrigue se déchaîne; le monstre du fanatisme allume son flambeau, les ci-devant nobles, les deux classes du clergé se liguent, des engagements se prennent, des serments se prononcent, des coalitions se forment, et [les] ministres d'un Dieu de paix veulent anathématiser la main du Peuple, ses défenseurs, faire des intérêts du tyran de la terre, la cause du Ciel, de la prétendue bulle des visions chimériques, des terreurs, des menaces sur la vie future, comme si ce retour à la justice, à la doctrine de l'Évangile, à la saine raison, pouvait déplaire à l'Être bienfaisant qui nous créa.

Quels ont été les malheureux résultats de cet esprit de parti, de ce fanatisme! Citoyens, je m'en rapporte à vos cœurs, comme moi, vous en avez gémi, vous en gémissiez encore, avouons-

le avec la franchise de la vérité qui nous éclaire, si dans notre patrie le fanatisme, l'intolérance et la superstition, n'avaient pas existé avant la Révolution, depuis longtemps la paix régnerait parmi nous, nous n'aurions pas à pleurer nos frères, nos amis victimes de leur dévouement et de la rage des tyrans et des imposteurs coalisés.

Maintenant que la Révolution s'affermir, que devons-nous désirer ? ce que nous avons en effet, une liberté de culte indéfinie, l'empire de la Raison, sans elle point de liberté politique, point de République, point d'égalité, point de paix, point de bonheur.

Moins avancés dans la carrière de la Révolution, persuadés que nous suivrions tous le même culte, nos législateurs avoient eu soin d'y pourvoir, mais une malheureuse contrariété d'opinion a failli perdre la liberté, en semant la dissension parmi nous. Le fanatisme expirant exerçait encore son empire, et nous avons vu nos amis, nos frères, se séparer de nous, par l'impulsion de la perversité et de l'imposture.

Dans cette position quel était le devoir des législateurs ? Vos sentiments de fraternité répondent à cette question. Qu'il n'y ait plus de temple particulièrement affecté à l'exercice d'un culte, que les citoyens d'une grande commune, ne fussent plus assujettis aux dépenses qu'ils nécessitent pour une très petite portion de citoyens, que chacun fut maître de suivre et de salarier son culte, en se soumettant aux loix de la République, que la coalition ecclésiastique, fut brisée, qu'enfin tous les aliments et les vestiges du fanatisme disparussent en expiation du sang de nos frères qu'ils ont fait couler, eh bien ! Citoyens c'est ce que vos législateurs ont ordonné, c'est ce que nous exécutons. Puissions-nous y trouver le bonheur de notre réunion.

Etre suprême et bienfaisant, père de la lumière et de la vérité reçoit nos hommages, grave dans nos cœurs en traits ineffaçables, la bienfaisance, l'humanité, la vertu, que tu nous inspires. Loin de nous tous ce qui contrarie les décrets de la Providence, de la sagesse, accorde-nous l'union, la concorde et la paix.

Citoyens, c'est maintenant ici, le temple de la vérité, de la raison, il n'en sera que plus agréable à la divinité, vous y devez respect et vénération.

Tous les jours décadaires ici se liront les loix, elles s'y expliqueront, les citoyens qui possèdent des talents, et des lumières sont appelés à y instruire, à y enseigner leurs frères; la vérité, la raison s'y feront entendre, les vertus républicaines et sociales, l'expression des sentiments de fraternité, l'impulsion de la bienfaisance, la soumission aux loix, le respect pour les autorités constituées, l'héroïsme, l'amour de la patrie y seront constamment à l'ordre du jour, Citoyens, si le triomphe de la raison vous est cher, si son empire vous flatte, si la vérité vous éclaire; couvrez d'un cercle épais les maheurs passés. Livrez-vous à la joie, à l'allégresse, solemnisez par des hymnes patriotiques, pour l'expression et les élans de la fraternité, l'inauguration du temple de la Raison. Vive la Raison, Vive la République, une et indivisible ! Vive la Montagne !

P.c.c. : REYNAUD (secrét.).

28

L'agent national du district de Reims, envoie le tableau des ventes de biens d'émigrés, dont il résulte que la partie déjà vendue, évaluée 307.560 liv., a produit 828.493 livres.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines (1).

29

Le conseil général de la commune de Rouen envoie le procès-verbal de la fête civique qu'elle a célébrée pour la plantation de l'arbre de la Liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Extrait des délibérations de la comm. de Rouen, 20 pluv. II] (3)

Le Conseil général et tous les corps constitués se sont assemblés en la maison commune à dix heures et demie du matin pour assister à la fête de la décade.

Le départ a eu lieu à 11 heures, le cortège, escorté d'un détachement de la garde nationale s'est rendu au temple de la Raison, où un membre fait lecture des décrets envoyés officiellement par le district dans le cours de la décade.

Ensuite l'orchestre exécute l'ouverture de Mucius Scévola, qui est suivie de la lecture des Droits de l'homme par le maire; après cette lecture l'orchestre exécute 1) *L'hymne à la Raison*, paroles de Chénier, musique de Félix.

2) *L'hymne : Républicains jusqu'à la mort*, paroles de Jardin, musique arrangée pour ses accompagnements par Champcin.

L'agent national fait ensuite lecture du rapport de Robespierre sur Fabre de l'Hérault, qui est suivie de l'hymne de Réal sur la *Mort du tyran*, musique nouvelle de Champcin, et de la lecture des trois premiers articles du Récit des actions héroïques. Cette fête est terminée par l'hymne des Rouennais : *Guerre aux Tyrans*, et par des cris de Vive la République, Vive la Montagne, Vive le Comité de Salut public qui se sont fait entendre successivement après diverses lectures et l'exécution des morceaux de musique.

Le cortège se transporte ensuite au Collège national pour assister à la plantation d'un arbre de la liberté. Cette cérémonie qui a eu lieu à deux heures a été embellie par un concours nombreux de citoyens, et par des discours et des couplets patriotiques prononcés et chantés par plusieurs écoliers et par un des professeurs.

P.c.c. : E. HAVARD.

(1) P.V., XXXII, 358. Bⁱⁿ, 11 vent.; M.U., XXXVII, 185; Ann. patr., n° 425; C. Eg., n° 561.

(2) P.V., XXXII, 359. Bⁱⁿ, 12 vent.

(3) C 294, pl. 979, p. 29. Lettre d'envoi datée du 23 pluv. (p. 28).